



### Recrutement du Délégué Général

Le poste de professionnel de la FNADEPAPE, jusqu'alors occupé sur des fonctions de chargé de missions est transformé, sur décision du Conseil d'administration du 16 octobre 2025, en poste de « Délégué Général ». Monsieur Jean Baptiste GASSELIN a été recruté, à date du 3 novembre, pour assumer ces fonctions au regard de ses compétences, son expérience professionnelle et la connaissance des différents réseaux, avec lesquels nous travaillons.

Monsieur GASSELIN a pu se présenter lors de la conférence des présidents. Basé à Chartres, son travail se déroule essentiellement en distanciel depuis son domicile, avec l'organisation de rencontres sur le siège fédéral. Cette nouvelle forme de travail nécessite la mise en place d'outils adaptés.

Il entrera progressivement en contact avec les associations, sur la base d'une méthode définie avec le président fédéral, avec une priorité donnée aux ADEPAPE en cours de création ou en difficultés. Parallèlement, une approche du réseau se fera par le biais des Unions régionales, lorsque celles-ci existent et par les administrateurs fédéraux de proximité.

Je vous transmets ses coordonnées :

 : [jean-baptiste.gasselin@fnadepape.org](mailto:jean-baptiste.gasselin@fnadepape.org)  
 : 06.59.68.33.80

Pour faciliter la fluidité des relations Président fédéral/Délégué général, il est souhaitable que les différents échanges que vous avez avec le délégué général, fassent l'objet d'une transmission en copie au Président fédéral à l'adresse suivante : [president.federation@fnadepape.org](mailto:president.federation@fnadepape.org)

### Conférence des Présidents

La Conférence des présidents s'est déroulée le samedi 18 octobre 2025, en visio-conférence. 32 présidents étaient présents. Merci pour cette belle mobilisation.

Si le contenu de cette manifestation a été apprécié, avec une belles interactions, nous vous présentons nos excuses pour l'organisation matérielle de la visio qui n'a pas permis d'accéder au même niveau de convivialité qu'habituellement. Nous reviendrons donc aux modalités organisationnelles connues jusqu'alors. Merci de votre compréhension

**CONGRES  
Clermont Ferrand  
7 et 8 Mars 2026**

Le 68ème congrès annuel de notre Fédération aura lieu à Clermont Ferrand, à l'invitation de l'ADEPAPE du Puy de Dôme et de sa présidente Monique FERREIRA. Ce sera le 3ème congrès organisé par cette association dont nous connaissons la capacité de l'équipe à prendre soin des conditions d'accueil et d'organisation.

Les modalités d'inscriptions et de réservations vous seront adressées prochainement. N'oubliez pas que vous êtes chargés de vos réservations hôtelières.

L'année 2026 est une année d'élections au CA et nous vous demandons de réfléchir, d'ores et déjà, à vous positionner pour un engagement de votre association au sein du CA (1 seul administrateur par association). Nous sommes en recherche de compétences sur différents sujets de la protection de l'enfance : adoption, origines, orientations du travail social, recommandations des bonnes pratiques, groupe d'appui PJJ, ...).

Le thème est toujours en cours de réflexion et quelques idées ont pu être évoquées, tel que : l'entraide, comme valeur sûre pour rompre la solitude, les ADEPAPE et l'envie de faire famille...

**3ème campagne de  
conformité  
2025/2027**

**RAPPEL** : Cette démarche a été lancée dans le FEDE FLASH de Mai 2025. A ce jour une petite dizaine d'associations ont fait le nécessaire. Cette démarche s'inscrit dans les décisions de l'AG Fédérale 2015 de garantir les bonnes pratiques des associations affiliées à la Fédération.

Merci de transmettre vos documents.

**Proposition  
De FORMATION**

**RAPPEL** : Une formation coaching des équipes des ADEPAPE est proposée par Lionel BELKHIRAT, administrateur fédéral, président de l'ADEPAPE de Saône et Loire, intervenant en soutien à la dynamique et à l'organisation interne de nos ADEPAPE.

Formateur de profession, Lionel organise cette formation gracieusement, seuls ses frais de déplacements sont à prendre en charge.

Il a d'ailleurs présenté les finalités de cette formation lors de la conférence des présidents. N'hésitez pas à prendre contact avec Lionel.

**COTISATIONS  
2025**

**RAPPEL** : L'appel de cotisation vous a été communiqué par le FEDE FLASH de Mai 2025. N'oubliez pas de vous acquitter de cette cotisation auprès du trésorier fédéral, qui vous a d'ailleurs adressé un rappel.

Pour la bonne tenue des comptes et l'exactitude du compte de résultats 2025, arrêté au 31/12, merci de verser cette cotisation avant la fin de l'année, ce qui évitera les reports d'écritures.

**Nouvelles  
Du réseau**

**ADEPAPE 50** : Des démarches sont en cours dans ce département à l'initiative du Conseil départemental qui souhaite la relance d'une ADEPAPE dans la Manche.

**ADEPAPE 01** : Angélique DADOU est élue à la présidence de l'ADEPAPE, en remplacement de Michèle DAMIAND, qui a assuré durant de nombreuses années la bonne marche de l'Association. Merci à elle et félicitations à Angélique.